



Assemblée générale annuelle

Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Jeudi le 12 septembre 2024, à 19h30

À la Chapelle de la Grève (22, chemin de la grève, Saint-Denis-De La Bouteillerie)

Procès-verbal

Présences :

Daniel Turgeon, Philippe Dubé, Michel Côté, Andréanne Vailles, Pauline Martin, Jacques Durocher, Julie Raby.

Étaient aussi présent.es : Claire Dumouchel, Pierre Hudon, Andrée Deschênes, Nicole Généreux, Jean Desjardins.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La présidence ouvre la séance en souhaitant la bienvenue.

2. Vérification du quorum

Le quorum exigeant la présence de 5 membres – nous avons le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Claire Dumouchel, appuyée par Philippe Dubé

IL EST PROPOSÉ d'adopter l'ordre du jour de la réunion 12 septembre 2024 tel que présenté

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 septembre 2023

Lecture du procès-verbal du 19 septembre 2023 est faite séance tenante par Pauline Martin et Michel Côté.

Sur proposition de Claire Dumouchel, appuyée par Michel Côté

IL EST PROPOSÉ d'adopter procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 septembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

5. Mot de la présidente

Le mot de la présidente est lu séance tenante, voir le rapport d'activités 2023-2024.

6. Mot de la directrice

La directrice présente les faits saillants de l'année tels qu'ils figurent au mot de la direction du rapport d'activités.

« L'année 2023-2024 est une année charnière pour la Maison Chapais. L'accomplissement d'un projet phare, le Jardin-Mémoire, et la mise en œuvre de nombreux chantiers de réflexion ont soutenu de manière structurante le développement de notre organisme. »

7. Présentation du rapport annuel 2023-2024

La directrice effectue la présentation du rapport annuel en rappelant que la Maison Chapais se trouve dans l'an 2 de son plan d'action 2022-2025. Ce dernier comporte 5 priorités.

Relevons quelques éléments de satisfaction;

- Augmentation de la fréquentation : 55% par rapport à 2022.
- Des augmentations pour toutes les données statistiques; entrées, fréquentations aux jardins, vente de la boutique.
- Les dimanches gratuits: ce programme du Ministère de la Culture rembourse les pertes générées par les entrées gratuites pour les premiers dimanches du mois. La Maison Chapais a pu tirer profit de ce programme financier.

Le rapport d'activités sera rendu disponible sur le site web de la Maison Chapais.

Des membres saluent le travail réalisé.

Des membres demandent où en est le projet du beurre de la Fromagerie le Mouton Blanc? On nous informe que le beurre sera lancé en 2024-2025.

Andréanne informe également qu'elle a obtenu une gratuité du Centre de conservation du Québec (CCQ) dans le cadre d'un programme financier pour la restauration. Ce projet servira à restaurer des cahiers de musique des femmes de la famille Chapais.

8. Présentation des états financiers

Les membres du comité finance se sont rendus aux bureaux de la Firme Mallette pour recevoir les états financiers vérifiés. Jacques Durocher et Daniel Turgeon se sont approprié les états financiers et la présentation est faite par Andréanne Vailles.

On observe des salaires et charges sociales moindres que l'an dernier. Cette baisse s'explique par une réduction des heures de travail de la direction en basse saison.

L'année se termine avec un surplus de 7 541\$.

Les états financiers ont été adoptés par le Conseil d'administration.

9. Changement d'année financière et nomination des vérificateurs pour l'exercice comptable de transition avril à septembre 2024

Nomination d'une firme de vérification comptable

Jacques Durocher recommande la firme comptable Crescendo pour effectuer l'audit des états financiers. Cette firme travaille avec la Chapelle du quai de Rivière Ouelle qui en est très satisfait.

Sur proposition de Jean Desjardins, appuyée par Nicole Généreux,

IL EST PROPOSÉ que la vérification des états financiers de l'Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la Bouteillerie soit réalisée par la firme comptable Crescendo, tel que recommandé par Jacques Durocher, trésorier.

Adopté à l'unanimité.

Changement d'année financière

Le nouvel exercice sera plus en phase avec le calendrier d'activités de la Maison Chapais. L'année financière sera désormais du 1er octobre au 30 septembre.

Une assemblée générale spéciale se tiendra le 27 septembre prochain afin de procéder à l'adoption de ce changement d'année financière. Le quorum de cinq personnes est exigé pour respecter l'article 1.3 de changement des règlements généraux.

La prochaine assemblée générale se tiendra fin décembre-début janvier et permettra de fermer la demi-année financière du 1^{er} avril au 30 septembre 2024.

10. Projets en cours

L'artiste Édith Croft tiendra une activité de démontage de son œuvre sise au jardin le 28 septembre en après-midi.

La prochaine année sera dédiée à la préparation de la prochaine planification triennale qui permettra d'obtenir le renouvellement financier du PAFIM.

Une campagne de dons majeurs sera lancée sous peu avec le soutien du comité financement.

11. Élection des administrateurs: 2 postes en élection et un poste vacant.

Les mandats de Jacques Durocher et de Julie Raby sont échus.

Il est proposé que Claire Dumouchel agisse comme présidente d'élection et que Andréanne Vailles l'assiste comme secrétaire d'élection.

Julie Raby renouvelle son mandat.

Il n'y a pas d'élection. 2 postes demeurent vacants.

Nicole Généreux propose de s'impliquer sur le comité qui gèrera la restauration des galeries.

Un merci particulier est exprimé à Jacques Durocher qui, grâce à sa ténacité, sa persévérance et sa rigueur a contribué à structurer les aspects financiers de la Maison Chapais.

Motion de félicitations de l'assemblée est proposée par Philippe Dubé, appuyée par Claire Dumouchel. Jacques a été d'une aide extraordinaire.

12. Remerciements

La présidente remercie tous les membres du conseil et les bénévoles qui travaillent ensemble à faire vivre et développer la Maison Chapais.

13. Varia et période de questions

Félicitations à toute l'équipe pour le travail exceptionnel.
Remerciement à la directrice qui porte l'institution au quotidien.

Levée de l'assemblée à 20h37.

Proposée par Pauline Martin, appuyé par Philippe Dubé.